XI Exposition suisse d'agriculture, de sylviculture et d'horticulture Lucerne : (16 septembre - 11 octobre 1954)

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **34 (1954)**

Heft 9

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

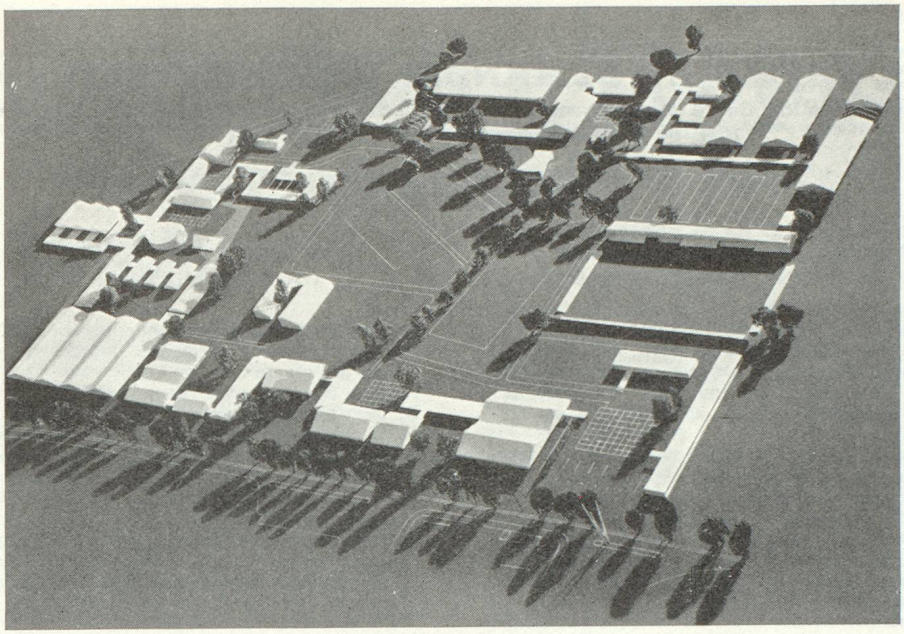

XIe EXPOSITION SUISSE D'AGRICULTURE, DE SYLVICULTURE ET D'HORTICULTURE LUCERNE

(16 septembre - 11 octobre 1954)

Du 16 septembre au 11 octobre 1954 se tient sur l'Allmend de Lucerne, au pied du Pilate, la XIe Exposition suisse d'agriculture, de sylviculture et d'horticulture. *Comme les précédentes (1903 à Frauenfeld, 1910 à Lausanne, 1925 à Berne et 1939 à Zurich, dans le cadre inoubliable de l'Exposition nationale) l'Exposition de Lucerne a pour but de faire connaître l'agriculture à l'ensemble du peuple suisse et à ses amis étrangers, de situer la place qu'elle occupe dans notre économie nationale. Loin d'avoir un caractère commercial, cette exposition « thématique » est en quelque sorte une démonstration vivante de la volonté d'exister et de prospérer de notre agriculture. Elle rappelle le rôle que celle-ci a joué pendant la dernière guerre — et qu'elle peut encore jouer — pour l'approvisionnement du pays et l'apport de forces vives qu'elle assure au peuple suisse, en fonctionnant comme une source de Jouvence pour notre industrie et notre artisanat. Elle prouve à ses visiteurs que la paysannerie suisse doit être défendue, protégée et encouragée dans le sens de la Loi sur l'agriculture de 1951, en tenant compte non seulement de son importance économique, mais de ce qu'elle représente au point de vue moral et social, par le rôle d'élément stable par excellence qu'elle joue dans notre économie nationale.*

Il est bon de rappeler à cet égard les conditions modestes qui sont faites à notre agriculture à une époque où le reste de l'économie suisse est en plein essor : le revenu agricole total n'a été que de 2,399 milliards de francs en 1952, soit le 11 % d'un revenu national de plus de 20 milliards, alors que la population agricole représente encore le 18 % de la population totale du pays. Si nous précisons enfin que 1,16 million d'hectares ont réussi pendant la dernière guerre à produire 71 % des calories nécessaires à l'alimentation de 4,7 millions d'habitants, on aura une image frappante de l'intensité du régime de culture pratiqué en Suisse.

Tout cela, l'Exposition le démontre en indiquant la voie à suivre pour assurer à l'agriculture de demain la place qu'elle mérite dans notre économie nationale. A cet égard, elle permet aux paysans de s'instruire sur les progrès réalisés dans tous les secteurs de la production et de se renseigner sur les moyens nouveaux qui seraient susceptibles d'augmenter encore le rendement de leurs terres et la qualité de leurs produits, par la rationalisation du travail et le perfectionnement de la lutte contre maladies et parasites. L'Exposition permet également aux consommateurs et aux représentants des autres groupes professionnels de connaître mieux les difficultés que l'agriculture doit surmonter pour assumer sa tâche, comme aussi de susciter par ailleurs leur intérêt et leur compréhension à l'égard des paysans.

L'Exposition comprend 700 exposants répartis en plusieurs groupes professionnels ; l'agriculture dans l'économie publique et l'encouragement de l'agriculture ; marché et propagande ; économie laitière ; production végétale ; arboriculture et utilisation des fruits ; viticulture ; horticulture ; culture maraîchère ; exploitation forestière ; économie alpestre ; technique de la culture et colonisation intérieure.

Divers pavillons présentent des thèmes particuliers, soit sous forme de tableaux, soit sous forme d'exposition permanente ou temporaire d'animaux.

L'Exposition couvre 200.000 mètres carrés dont 40.000 sont occupés par 30 halles, 350 stands et pavillons disposés en arc de cercle. Le centre est réservé aux cultures maraîchères, à une présentation de rotation de cultures, à un verger modèle de 400 arbres, à la culture des céréales, etc. qui ont nécessité un apport de 3.000 mètres cubes d'humus et de 5.000 kilogrammes d'engrais. Un certain nombre d'écuries présentent les meilleurs sujets produits dans notre pays. Deux fermes modèles montrent au public les dernières nouveautés en matière de colonisation intérieure.

Les restaurants et pintes régionales ou cantonales permettent de déguster les meilleurs crus et spécialités du pays, et un parc d'attractions offre aux visiteurs les dernières nouveautés en fait de divertissements, alors qu'un petit lac de 1.600 mètres carrés leur apporte un peu de fraîcheur. Enfin, un cinéma présente chaque jour des films instructifs et récréatifs. De plus, un télésiège de 800 mètres de long permet aux visiteurs d'avoir une vue des pavillons « à vol d'oiseau ».

L'Exposition de Lucerne affirme une fois de plus ce qu'est la mission du paysan, la noblesse et la beauté d'un métier consacré à cultiver un sol qui demeure, pour l'ensemble du pays, la plus sûre assise de ses libertés. Elle rappelle à chacun que le développement industriel et commercial de la Suisse impose que l'agriculture y subsiste forte et saine, dans l'intérêt de notre équilibre démographique, politique et social.